N° 7 Du 26 Février au 4 Mars 1900.

LES PLEBEIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

HEBDOMADAIRE

PAR

SÉBASTIEN FAURE

AUX LECTEURS DES " PLÉBÉIENNES

Je trouve très naturel qu'un journal d'idées, une feuille de combat ou de doctrine aient recours à leurs lecteurs, fassent appel à leur bourse et ouvrent des souscriptions destinées à les soutenir dans leur œuvre de propagande.

Toutefois, bien que je sois extrêmement gêné, je ne veux pas recourir à ces moyens.

LES PLEBEIENNES se vendent ; elles vivent, elles vivront ; je m'en porte garant.

Mais il est une manière d'aplanir très notablement les grosses difficultés du début : c'est de s'abonner soi-même et de recueillir dans son entourage des abonnements.

Je prie donc toutes les personnes qui me lisent et ont l'intention de continuer à me lire, toutes celles qui apprécient la propagande que peut faire cette publication et qui désirent en favoriser l'extension, je prie ces personnes d'envoyer, AU PLUS TOT, à l'administration des « Plébéiennes » le montant de leur abonnement. Elles en trouveront les conditions à la dernière page.

L'abonnement présente de multiples et sérieux avantages : 1° en supprimant les intermédiaires, il fait rentrer à l'Administration le produit intégral de la vente ; 2° il permet de régler le tirage d'une façon bien plus précise que l'achat au numéro forcément capricieux ; 3° il met à la disposition de l'Administration, en une seule fois, une somme équivalente à celle qui, par la vente au numéro, ne lui rentre qu'en six mois ou un an ; 4° il lui assure des rentrées fixes sur lesquelles elle peut compter ; 5° il garantit au souscripteur la réception régulière — quoi qu'il arrive — des « Plébéiennes ».

Ces avantages, bon nombre de mes lecteurs les ont déjà compris, puisquils ont envoyé leur abonnement. J'insiste auprès de ceux qui ne l'ont pas encore fait et peuvent le faire.

Qu'ils n'aient aucune crainte : les PLEBEIENNES ne cesseront pas leur publication. Ils peuvent avoir confiance en moi. Ce n'est pas un don, c'est une sorte d'avance que je leur demande.

Je compte bien qu'ils ne me refuseront ni cet encouragement, ni cette marque de confiance, ni ce témoignage de sympathie.

Tout abonnement qui parviendra à l'Administration jusqu'au 15 mars 1900 donnera droit à l'envoi gratuit de tout ce qui aura paru des PLEBEIENNES.

NOUS SOMMES VOLÉS

On ne dit pas souvent des choses intéressantes à la Chambre des députés. Néanmoins, le fait arrive de loin en loin et tout récemment M. Camille Pelletan, rapporteur du budget de la guerre, a prononcé un discours que j'ai lu, sans fatigue d'un bout à l'autre.

Ce discours — ou plus exactement ce rapport — ne contient rien d'essentiellement neuf. Il est bourré de faits; il fourmille de détails précis; il abonde en documents de toutes sortes; mais aucun de ces documents, de ces détails ou de ces faits ne constitue, à proprement parler, une révélation. On savait déjà tout ou à peu près tout, des abus, des vols, des scandales qu'énumère M. Pelletan, et on avait le pressentiment de ceux qu'on ne pouvait nettement articuler.

Il résulte cependant de ce rapport que l'organisation militaire à laquelle des centaines de millions sont affectés chaque année est une merveille de désordre, de dilapidation et d'absurdité. On aurait juré de gaspiller follement et criminellement les sommes énormes qu'on fait suer au travail — car, ne l'oublions pas, c'est le travail seul qui, en dernière analyse, supporte toujours tout le poids de l'impôt — qu'on n'aurait pu s'y prendre de façon plus ingénieuse, ni mieux réussie. Et encore soupçonné-je le député des Bouches-du-Rhône d'avoir reculé devant certaines révélations, persuadé qu'il était de la suffisance des abus qu'il dénonçait, pour amener immédiatement des réformes urgentes et faciliter par la suite, la découverte d'autres faits scandaleux.

Les travaux du génie auquel appartient le rapport Pelletan ne se résument pas. Quand on entre dans le domaine des chiffres, c'est le tout qu'il faut voir pour bien apprécier; car se borner à rapprocher quelques membres où à grou-

per quelques pièces comptables, c'est donner de l'ensemble, une idée forcément inexacte et lui enlever de sa valeur réelle. Sans compter que, dans cet entassement formidable de documents, dont l'authenticité ne peut être mise en doute puisqu'ils sont empruntés aux pièces officielles elles-mêmes, un choix serait trop difficile à faire.

Ce qu'on peut hautement affirmer, c'est que, en homme, et en argent, l'Armée dévore étonnament et stupidement, qu'il règne dans tous les services un gaspillage inexprimable, que, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, il n'y a que fourbi, rabiot et gratte, qu'enfin, dans cette comptabilité où l'on devrait trouver la justification de la moindre dépense, le désordre est tel qu'il est matériellement impossible de s'y reconnaître.

***

Demander à un peuple de travailleurs, déjà écrasés par mille charges, un effort qui se chiffre par une dépense annuelle de plus d'un milliard, exiger de lui cet effort en échange de la promesse formelle d'assurer sa sécurité ; arracher aux familles, aux mères les enfants qu'elles ont eu tant de mal à élever et condamner ceux-ci, trois années durant, à l'automatisme déprimant de la caserne, sous le fallacieux prétexte qu'il faut à la France une armée qui la défende contre les entreprises de l'ennemi, voilà qui est déja joli.

Mais engloutir ce milliard sans rendre des comptes, ou en présenter de tels qu'il est impossible de savoir où passe l'argent, on peut dire que, de la part des gradés qui ont cette impudence, c'est un comble, et, que de la part d'un peuple qui tolère, approuve, encourage de tels crimes, c'est une honte.

En un de ces cafés de province qui, vers deux heures de l'après-midi, se peuplent de retraités, fonctionnaires, petits rentiers et commerçants venus pour papoter et faire leur partie, j'entendais prononcer sententieusement, à ce sujet,

les mots mystérieux de *défense nationale*, *d'intégrité du territoire, de sécurité et d'honneur de la Patrie.*

Les gens bien informés prétendent que ces choses incompréhensibles — en tous cas indiscutables — exigent que nous entretenions trente-huit mille officiers: trente-huit mille individus vigoureux, instruits — du moins ils sont censés l'être — et que le prolétariat fasse des rentes à ces « déjà rentés » pour qu'ils enseignent aux fils des ouvriers l'art de faire la guerre.

Bon nombre de soldats apprennent cet art, il est vrai, dans la cuisine et les écuries de leurs chefs à qui ils servent de valets de chambre et de palefreniers. N'importe! On nous assure que, pour posséder une armée invincible, cela est nécessaire.

Une foule de pioupious sont occupés à jardiner, à brosser, à astiquer pour le compte de leurs officiers, à fabriquer des chaussures et à tailler des vêtements pour le compte des pékins. N'importe! Si vous ne concevez pas que ces travaux domestiques ou de métier font partie de l'instruction militaire et que des hommes ayant ainsi passé trois ans au régiment feront, en cas de guerre, des soldats de premier ordre, c'est que vous êtes inaptes à comprendre les vérités les plus simples.

Et si vous persistez dans votre criminelle obstination d'exiger des comptes, de demander des explications, de soulever des critiques et de supprimer les abus, le ministre de la guerre — aujourd'hui c'est l'exécré Galliffet, hier, c'était l'immonde Mercier, demain ce sera un autre abominable quelconque; mais quel que soit l'homme, la réponse ne variera pas — le ministre de la guerre vous dira :

« Tous les officiers sont honnêtes; vous pouvez avoir une entière confiance en eux. L'armée travaille dans le silence. Vous la trouverez toujours prête, soit à marcher contre les ennemis du dehors, soit à contenir les factieux du dedans. »

Puis, pour cimenter une fois de plus l'alliance étroite,

sur ce terrain, entre la bourgeoisie civile et la bourgeoisie militaire, le président du conseil — aujourd'hui, c'est Waldeck-Rousseau, hier, c'était Dupuy, demain ce sera Méline, Ribot ou tout autre; mais, quel que soit l'homme, le langage restera le même — le président du conseil renchérira sur ces ridicules éloges et dira que « l'honneur, la probité ne sont pas seulement la règle générale dans l'Armée, mais la règle universelle et sans exception; que, dès lors, il convient de s'abstenir de tout contrôle blessant et de s'en rapporter, les yeux fermés, aux porte-plumets ».

A la suite de déclarations venues de personnages aussi autorisés, la Chambre — celle d'aujourd'hui ou de demain, indistinctement — repoussera, à la presque unanimité, toute demande d'enquête et donnera un nouveau blanc-seing aux chamarrés qui spéculent sur la sotte ignorance des uns, sur l'indécrottable chauvinisme des autres, sur la lâcheté de tous.

On se désole, dans certains milieux politiques, que la demande d'enquête sur les gaspillages militaires ait été rejetté.

J'estime que, d'une part, ce rejet était fatal, que, d'autre part, il est sans importance.

Ce rejet était fatal, car, contrairement à la théorie qui subordonne la force militaire au pouvoir civil, il est indéniable que c'est la puissance « d'épée » qui domine celle de « toge », toute civilisation basée sur la Force ou sanctionnée par elle. Un contrat social ne repose, ne peut reposer que sur la Violence ou la Raison. S'il puise en celle-ci son « comment » et son « pourquoi », point n'est besoin qu'il se hérisse de baïonnettes et de mitrailleuses. Mais s'il a pour fondement le brutal écrasement des uns par les autres, il se trouve dans la nécessité d'assurer cette oppression; il ne peut la garantir que par l'éventuelle intervention de la Force et, dans ce cas, c'est, pour lui, l'obli

gation d'entretenir, à l'état permanent, les éléments de cette intervention tôt ou tard inéluctable.

En un tel contrat social, il se peut que, *théoriquement*, la première place soit accordée à la Loi (Pouvoir civil) mais il est fatal que, *en pratique*, cette première place soit usurpée par la Force (Pouvoir militaire).

On ne peut subordonner, domestiquer, réduire à l'obéissance qu'un mécanisme dont, à la rigueur, on pourrait se passer, ou bien que, le cas échéant, on aurait la faculté de remplacer. Mais chaque fois qu'un organisme s'impose, et qu'il est, conséquemment, impossible qu'on s'en dispense ou qu'on le remplace, il devient la cheville ouvrière.

Dans une société capitaliste et autoritaire, l'Armée constitue cet organisme indispensable. Accepter l'autorité, c'est admettre cet organisme, et l'admettre dans de telles conditions que, quelles qu'en puissent être la dépense et le mauvais état, il est d'autant plus nécessaire de n'en pas pas discuter que, engager une controverse sérieuse sur cet aspect de Force éventuelle, c'est ouvrir la porte à un dangereux examen sur le contrat social lui-même.

Je soutiens que, d'autre part, le rejet de l'enquête est sans grande importance, parce que, quels qu'eussent été les résultats de l'enquête, ces résultats seraient restés platoniques.

Il ne convient pas de se faire la moindre illusion : ce qui se passe à l'Armée se produit dans toute les administrations publiques. Les événements de ces dernières années ont particularisé l'attention sur les services militaires ; c'est ce qui explique le soin avec lequel on a épluché le budget de la guerre. Mais le jour ou l'on voudra se donner sérieusement la peine de scruter avec le même zèle l'organisation des autres services publics, on arrivera aux mêmes découvertes aboutissant à la même conclusion : « Nous sommes volés ! »

Volés par le militaire et par le civil, volés au nom de la

Patrie et de l'Etat, comme volés par le patron, le fournisseur et le propriétaire, **nous sommes volés.**

En réalité, la question de savoir : par qui, et comment nous sommes volés est secondaire, quand il leur fera plaisir: civils et militaires — que nous entretenons — auront toujours la possibilité de produire une comptabilité en règle. Ils apporteront à nous détrousser beaucoup plus d'habileté et un peu moins de sans-gêne.

C'est tout ce que nous pourrions gagner à les contrôler, à les tracasser.

Le problème apparaît donc tout autre aujourd'hni : il ne s'agit plus de savoir qui nous gruge et comment on nous dépouille.

Volés nous sommes.

Eh bien ! il s'agit de ne plus l'être.

Tout est là.

LES "REVANCHARDS"

On n'a pas oublié que, le dimanche 11 février, à Besançon les grands premiers rôles de la troupe nationaliste, en tournée de province, ont fait une récolte abondante de huées, de sifflets et de pommes de terre.

Les Lasies, les Thiébaud, les Barillier, et les Paulin Méry qui s'étaient rendus dans cette ville sur l'invitation qui leur avait été adressée par les comités nationalistes, antisémites et réactionnaires — c'est tout un — de la région Bizontine, ont été ahuris et furieux de la réception qui les accueillit. — « Venez, leur avait-« on écrit. Les *vaillantes* et *patriotiques* populations de l'Est vous « préparent un accueil enthousiaste. Venez, et vous emporterez, « des témoignages d'admiration et de sympathie qui vous seront « prodigués ici, un souvenir ineffaçable ! »

Il est probable qu'en effet ces lascars n'oublieront jamais ce qu'ils ont vu, entendu et reçu. Ils ont vu, de leurs yeux vu, une foule énorme ameutée contre eux et résolue à ne pas tolérer qu'ils prononcent un seul mot, puisqu'ils refusaient toute discussion. Ils ont entendu, de leurs oreilles entendu, une formidable rumeur de mépris et de dégoût. Ils ont reçu, sur la figure reçu, des

échantillons de tous les légumes que comporte la saison, et du bois qui, dans le pays, sert à la fabrication des chaises.

Telles furent leur stupéfaction et leur venette qu'ils n'en sont certainement pas revenus, à l'heure où j'écris ces lignes.

La honte et la fureur des clérico-nationalistes de Besançon se dépensèrent, durant huit jours, en ineptes grossièretés et en promesses de revanche.

C'est à la conférence que. huit jours après ces orateurs muets, je devais faire dans la même salle, que ces « bonnets à poil » avaient juré de prendre leur revanche ; et celle-ci serait éclatante. Il était entendu que je ne parlerai pas plus que le général Jacquey, et que je détalerais, sous les huées et les projectiles, avec la même vélocité que Lasies.

Toute la racaille de sacristie et de caserne s'était concentrée en vue de cette mirifique résolution. Les bazars de la cité avaient été dépouillés de leurs surins, de leurs sifflets et de leurs matraques ; il eût été impossible de trouver chez un armurier de Besançon un seul revolver.

Ça devait être terrible.

Or, au jour annoncé, à l'heure dite, dans la salle fixée, ma conférence a eu lieu, devant un auditoire de deux mille personnes, sans un cri, sans une interruption.

Il avait suffi que tous les éléments anti-nationalistes — c'est-à-dire anti-réactionnaires — de Besançon s'entendissent et, au su de tous, prissent des mesures, parce que pas un de ces « revanchards » n'eut le courage de manifester.

Ces gens-là veulent bien vociférer : « Vive l'Armée ! Mort aux Juifs ! » Mais là s'arrête leur bravoure ; et encore ne se risquent-ils à proférer de tels cris que quand ils sont bien sûrs qu'il ne se trouve à portée de leur derrière aucune botte hostile.

Et c'est ça qui parle de vaillance, d'honneur, de conviction. C'est ça qui parle des glorieuses traditions de la race française. C'est ça qui parle de revanche !

GRÈVE D'AVOCATS

Tout arrive... surtout à Marseille,

Les avocats se sont mis en grève.

Pourquoi pas ?

Mais les inculpés et accusés ont demandé le renvoi, faute de défenseurs, de leurs affaires.

Ils ont eu tort.

Etant donné la façon dont presque toujours les pauvres Diables

que le manque de travail et d'argent pousse à la prison, il serait presque préférable qu'ils se défendissent eux-mêmes, voire ne se défendissent pas du tout.

Miséreux, indiquez vous-mêmes les mobiles qui vous ont impulsés. Simplement, et avec la force que donne la conviction des choses vécues, décrivez vos souffrances, peignez vos angoisses, exprimez vos nécessités.

Nul avocat ne plaidera votre cause aussi bien que vous le pouvez faire.

Plaidez vous-mêmes.

LE MOYEN DE FAIRE DEUX HEUREUX

La Haute-Cour à nouveau fonctionne.

C'est le reliquat du procès où comparurent en novembre et décembre derniers, les individus qui, sous des masques variés, cachaient leurs projets liberticides.

L'accusé d'aujourd'hui s'appelle Marcel Habert. Comme césarien il me répugne ; comme « type » il m'intéresse.

Il avait fui ; il s'était soustrait aux griffes policières ; 1° bon point.

Il aurait pu — comme tant d'autres — vivre, tranquillement et grassement, à l'étranger de la malsaine popularité qu'il avait conquise et de l'influence que lui valaient les mille petites saletés auxquelles il avait pris part et qui lui garantissaient le silence et l'appui de ses complices, des mille autres petites saletés à l'aide desquelles il eût pu faire chanter ses adversaires.

Marcel Habert a préféré se constituer prisonnier et rejoindre en exil son intime ami : Déroulède ; et c'est un assez rare exemple d'attachement pour qu'il lui en soit tenu compte : 2° bon point.

Enfin, l'accusé ne fait usage que d'un moyen de défense ; ce moyen de défense est un nom ; ce nom est celui de son ami, de son chef, de son porte-drapeau ; drapeau ridicule, chef grotesque, c'est possible ; mais il y a là, somme toute, un oubli de soi qui, s'il est l'indice d'un esprit par trop effacé, est également, à notre époque de « chacun pour soi » outrancier, la marque d'un cœur affectueux et d'une nature plutôt généreuse : 3° bon point.

Si les vieux cacochymes qui le jugent, entendent le frapper sans se montrer trop sévères, qu'ils le condamnent au bannissement. Marcel-Oreste ira rejoindre Paul-Pylade. Habert sera content et Déroulède aussi.

POURQUOI J'AI FAIT DÉFAUT.

J'étais assigné pour le mardi, 13 février, devant la chambre des appels correctionnels.

Dans l'espoir de jeter quelque trouble en mes préparatifs de conférence, on avait attendu que j'eusse quitté Paris; on espérait ainsi retarder, peut-être même empêcher mon départ, en tous cas contrarier mon itinéraire. Voilà pourquoi on avait attendu que la date de mon départ fût fixée.

Je ne me suis présenté. Me Justal, mon défenseur, a sollicité un renvoi qui lui a été refusé et la Cour d'appel a purement et simplement confirmé le jugement de première instance qui me condamne à deux mois de prison.

Sur ces soixante jours, j'en ai déjà fait vingt-quatre. Il ne m'en reste plus que trente-six à passer à l'ombre.

J'espère pouvoir gagner deux mois avant que le jugement devienne définitif. A cette époque, ma tournée de propagande sera terminée. Ces trente-six jours seront pour moi un repos.

LES VÉRITABLES DÉGRADÉS

Je cueille dans un journal de Nancy, le *Progrès de l'Est*, les lignes suivantes que je reproduis sans y apporter la moindre modification.

Elles valent qu'on les lise :

Ainsi que l'avait annoncé le *Progrés de l'Est*, samedi avait lieu, à midi, daus la cour de la caserne Thiry, la cérémonie de la dégradation militaire de l'ex-canonnier Léon Bretaux. du 39e d'artillerie, condamné mardi dernier par le Conseil de guerre du 20e corps à 8 années de réclusion, 10 années d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire.

Une compagnie en armes de chacun des régiments assistait à la parade et formait le carré.

Bretaux avait été amené dans la voiture cellulaire et conduit dans le carré par deux gendarmes, En descendant de voiture, il avait pris la physionomie narquoise qu'il avait eue au cours des débats devant le conseil de guerre.

Pendant tout le temps que dura la lecture du jugement du conseil de guerre, Breteaux garda cette ironie persifflante; mais, au moment où le sous-officier s'avancait près de lui pour le dégrader, le condamné s'écria d'une voix forte : « Je n'ai besoin de personne pour me dégrader ! » et, prenant la position de garde il lança un coup de poing et un coup de « chausson » au sous-officier, qui tomba.

Aussitôt les huit baïonnettes qui entouraient Bretaux, s'abaissèrent. Le commandant donna de suite l'ordre de les relever, pendant que la foule massée devant les grilles criait : « Enlevez-le ! A mort ! »

Bretaux jeta son képi à terre et enleva ses boutons lui-même puis il se déclara prêt à défiler devant les troupes formant le carré.

Il fut ensuite remis entre les mains des gendarmes, et partit au milieu des cris d'indignation de la foule.

Ce regrettable incident, dont le public venu, pour assez nombreux, assister à la cérémonie de la dégradation a été le spectateur attristé, a fait sur tous ceux qui se trouvaient là une vive impression. Notre patriotique population, dont l'affection pour l'armée est si grande, si sincère, a été soulevée à ce spectacle d'une légitime indignation.

On s'accorde à penser que le conseil de guerre, devant lequel va passer une nouvelle fois le soldat Bretaux ne pourra pas manquer de condamner le malheureux à la peine de mort.

J'ignore pour quel motif cet artilleur a été condamné à huit années de réclusion, à dix années d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire.

Mais c'est un homme, je veux dire un tempérament, un caractère.

Et le voilà qui, pour avoir obéi à un mouvement de mâle fierté va, de nouveau, passer au Conseil et probablement être condamné à mort.

Les huit brutes qui l'entouraient n'eussent peut-être pas été fâchées de lui éviter les lenteurs d'un nouveau procès et de l'arracher à la chance d'une pénalité moins forte, puisqu'elles se disposaient à lui passer leurs huit baïonnettes à travers le corps.

Mais, halte-là ! Le commandant veillait à ce que cette proie n'échappât point à ses collègues du Conseil de guerre. L'homme sera tué, c'est probable ; mais il le sera selon les règles de la justice militaire.

Les exécutions sommaires et sans jugement, les fusillades sans sommation préalable ne sont pas faites pour les soldats ; elles sont réservées aux vulgaires civils, aux foules ouvrières, aux multitudes ameutées.

Que dire, de cette population venue pour assister à la honte infligée à un homme, et qui s'indigne, et qui réclame elle-même la peine de mort contre celui-ci parce qu'il ne se laisse pas

infliger cette ignominie, sans protester, sans résister ?

C'est donc un bien beau spectacle, que celui d'un être humain condamné à défiler devant ses camarades assemblés, à voir porter sur l'uniforme — qu'on lui a collé sur le dos — la main brutale d'un sous-officier, à passer, sous la menace de huit baïonnettes, devant le front des troupes à qui on l'exhibe comme un échantillon d'infamie !

C'est à se demander si ces sauvages — qui ont la prétention de se croire policés — n'eussent pas mérité que les baïonnettes se retournassent contre eux, ces baïonnettes qu'ils eussent été, sans doute, enchantés de voir fouiller la poitrine de cet homme qui ne voulait pas, sans révolte, se laisser dégrader.

Les véritables dégradés, en l'espèce, — et ceux-là ne le sont pas en une minute mais lentement, jour par jour, par une mentalité basse et par de sanguinaires instincts, — ce sont ces désœuvrés et ces curieux, ces patriotes et ces panurgiens du Drapeau, accourus pour se repaître de la vue d'un homme qu'on torture.

LARBINS ET BLANCHISSEUSE

Le journal du vieux gaga s'obstine trop à répéter à ses clients que la population bordelaise a fait à Rochefort un accueil enthousiaste pour que ce soit la vérité.

L'Intransigeant en est réduit à invoquer le témoignage de la feuille cléricale de Bordeaux, *le Nouvelliste*; et le Grand Pître étant devenu depuis deux ans l'enfant gâté — et gâteux — des partis réactionnaires, on pense bien que si ce polichinelle défraichi a été chassé par une avalanche de pommes de terre sur la voiture qui traînait sa carcasse, ce ne sont pas ses complices en réaction du *Nouvelliste* qui vont avoir la candeur de l'avouer.

Les larbins du rédacteur en chef de *l'Intransigeant* ont dû être singulièrement déconfits quand leur patron, avec cette exquise politesse et cette recherche dans l'expression qui le distinguent, leur a jeté à la figure les invectives qu'ils méritaient pour avoir déplacé et exposé de la sorte aux avanies du populaire ce vieux meuble qui ne demandait qu'à rester tranquillement chez lui. Si tout le bagage de grossièretés qui constitue tout le bagage littéraire du bonhomme y a passé, les laquais ont dû en entendre de dures.

Néanmoins, il est certain que c'est encore la blanchisseuse qui aura eu le plus de mal en cette affaire; car, de ce côté-là, Rochefoire professe un vocabulaire qui, pour ne pas être plus varié que l'autre, n'en est pas moins aussi expressif.

DE SABRAN-PONTEVÈS « LE CANDIDE »

Dans chaque parti, il existe un *enfant terrible*. Chez les Bonapartistes, il a nom Paul de Cassagnac ; chez les plébiscitaires, il s'appelle Déroulède; au pays de l'antisémitisme on le connaît sous le nom de Cailly; dans le monde socialiste on le nomme Zévaès.

Ces enfants terribles sont souvent des vieillards et ce qu'il y a de mieux, c'est que plus ils sont avancés en âge, plus ils sont enfants, et plus ils sont terribles,

Témoin l'enfant terrible du parti royaliste ; le comte Jean de Sabran-Pontevès qui, malgré ses cinquante ans bien sonnés et sa moustache de vieux mousquetaire, met brutalement les pieds dans le plat chaque fois qu'il en peut faire naître l'occasion.

L'acquitté de la Haute-Cour s'est fait tout récemment offrir par les royalistes (?) de la Villette une fête en l'honneur de son acquittement. Cette petite cérémonie devait être pour Monsieur le Comte le prétexte d'une profession de foi royaliste; et le fêté n'a pas manqué d'y aller de son couplet favori.

J'extrais de son bafouillage deux ou trois passages qui le résument :

« Si donc, dans l'ordre spirituel, je ne reconnais qu'un guide : « le pape de Rome, dans l'ordre temporel, je ne sais qu'un chef : « le duc d'Orléans. »

Ah ! le bon Français de France, qui va chercher son mot d'ordre : à Rome, dans l'ordre spirituel, à Bruxelles, à Londres ou à Vienne dans l'ordre temporel !

Ah! l'excellent défenseur des libertés démocratiques et des droits populaires, qui attend son inspiration des ordres que lui signifieront le Saint-Siège inquisiteur et l'héritier de la monarchie tyrannisante et despotique !

Un peu après, le Saint-Jean Bouche d'Or de la faction royaliste s'exprime ainsi:

« Oui, je veux que les fortunes françaises en formation ne soient pas terrassées par la masse des capitaux internationaux cosmopolites, anonymes et vagabonds, c'est-à-dire *juifs*, ainsi que l'a supérieuremeut dénoncé monseigneur le duc d'Orléans ; capitaux despotiques qui, sinon muselés, battront les finances.

Voilà tout le secret de la campagne antisémite. L'aveu est dépouillé d'artifices. Cette campagne contre la finance israélite n'a qu'un but : empêcher l'écrasement de la finance catholique.

Depuis dix ans, je n'ai pas soutenu autre chose. Je savais ne pas me tromper et le témoignage de Sabran-Pontevès était parfaitement inutile. Cependant remercié, mille fois remercié soit le porte-drapeau de la Monarchie de l'Eglise, de l'Antisémitisme et du Nationalisme — en un mot de la Réaction — à la Villette pour la candeur ingénue qui signale ses discours à l'attention de tous.

MON ITINÉRAIRE

Voici l'itinéraire que je compte suivre pour la tournée de conférences que je fais actuellement :

EN FÉVRIER, je serai :

Les 24, 25, 26, 27 et 28, à Lyon ;

EN MARS, je serai :

Les 1er et 2, à Saint-Etienne ;
Les 3, 4, 5 et 6, à Grenoble ;
Les 7, à Romans;
Les 8 et 9, à Avignon ;
Le 9, à Apt ;
Le 10, à Manosque ;
Les 11, 12, 13 et 14, à Nice ;
Le 15, à Toulon ;
Les 16, 17 et 18, à Marseille ;
Le 19, à Arles ;
Le 20, à Nîmes ;
Le 21, à Alais ;
Les 22 et 23, à Montpellier ;
Le 24, à Cette ;
Les 25 et 26, à Narbonne ;
Le 27, à Béziers ;

NOTES ADMINISTRATIVES

Sur sa simple demande toute personne recevra, et sans aucun frais, les numéros parus des Plébéiennes.

Prière aux lecteurs d'exiger autant que faire se pourra que les marchands de journaux exposent les Plébéiennes *à leur étalage.*

Comme je suis en tournée de conférences je prie mes correspondants, pour tout ce qui concerne les Plébéiennes, *d'adresser lettres, mandats, etc., à M. l'Administrateur des* Plébéiennes, *86, rue Rochechouart à Paris.*

Imprimerie Française, 123, rue Montmartre, Paris.— J. DANGON
Le Rédacteur-Gérant : S. FAURE

Lire chaque semaine

LES PLÉBÉIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

Publication entièrement rédigée

PAR

SÉBASTIEN FAURE

—

En vente chez tous les Marchands de Journaux et dans toutes les gares

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE		EXTÉRIEUR	
Un An.....	**6** francs.	Un An.....	**8** francs.
Six Mois....	**3** —	Six mois....	**4** —

Rédaction et Administration : 86, rue Rochechouart

PARIS